

L'utilitarisme et le problème des préférences externes illégitimes

Marc Rügger

En exigeant que toutes les préférences individuelles soient respectées, quel qu'en soit le contenu particulier et contingent, l'utilitarisme fait preuve à la fois de neutralité à l'égard des diverses préférences individuelles et d'égalité dans l'influence qu'il confère aux préférences individuelles sur les choix collectifs. La justification morale intuitive de l'utilitarisme dépend dans une large mesure de sa capacité à traiter les préférences des individus de la façon requise par son principe procédural.

C'est à la lumière de cette exigence que cette communication s'intéressera à la distinction introduite par Dworkin entre préférences personnelles et préférences externes. Dworkin soutient que l'utilitarisme se corrompt lui-même s'il accepte de prendre en considération les préférences externes des individus. L'intérêt de cette distinction tient notamment à ce qu'elle différencie les préférences en fonction de leur forme et non de leur contenu.

Après avoir distingué deux lignes argumentatives différentes à l'œuvre dans la démonstration de Dworkin, je montrerai qu'aucune de ces deux argumentations ne parvient à justifier l'exclusion de toutes les préférences externes et d'elles seules. Je soutiendrai toutefois qu'il est possible, en analysant les raisons d'exclure certaines préférences, de distinguer plus soigneusement que ne le fait Dworkin diverses catégories de préférences externes. La démarche que je poursuivrai cherchera à fonder l'exclusion de certaines préférences externes sur la raison qui nous conduit à les prendre en compte en premier lieu, à savoir la reconnaissance de l'intérêt légitime qu'ont les individus à pouvoir exercer une influence équitable sur leur environnement moral et culturel.

Marc Rügger

Doctorant, Université de Fribourg (Suisse).

Publications récentes :

« Motivations et justifications du conséquentialisme », *Archives de philosophie du droit*, **48** (2005), 315-329.

« Conséquentialisme de l'acte et relations personnelles », *Les Public@tions électroniques de Philosophi@ Scienti@e* vol. 2 (2005). <http://philosophiascientiae.free.fr/vol2/ruegger.pdf>

« Les raisons de second ordre : signification, pertinence et limites », in Ludovic Chevalier (dir.), *Le politique et ses normes : les débats contemporains en philosophie politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 167-176.

« Libéralisme, immigration et culture », *Raisons politiques : études de pensée politique*, **26**, 2007, p. 101-123.

« La discrimination statistique entre pertinence et arbitraire », *Revue de philosophie économique*, **8/1**, 2007, p. 73-93.

« Pluralisme moral et liberté d'expression », in George Crowder et Roberto Merrill (dir.), *Le pluralisme moral*, éditions du Cerf, à paraître 2008.

Coordonnées électroniques :

marc.ruegger@unifr.ch

ou

marc.ruegger@gmail.com